



ALEC

AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE
ET DU CLIMAT

MÉTROPOLE GRENOBLOISE

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2015





LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2015 marque un tournant dans la vie de l'ALEC. C'est en effet la première fois en France que trois structures, ALEC - AGEDEN - AIR RHONE-ALPES, œuvrant pour la qualité de l'air et la maîtrise de l'énergie en Rhône-Alpes, sont regroupées en un même lieu, l'ESP'ACE, bâtiment éponyme, lieu d'accueil du public et d'une riche collaboration des trois structures.

Ce nouvel « ESP'ACE » de travail donne l'opportunité aux trois associations de mutualiser leurs compétences et favoriser ainsi la synergie des politiques air-climat et énergie de la Métropole Grenobloise très mobilisée autour du défi du changement climatique et de l'épuisement des ressources fossiles.

2015 marque également le début de la mutualisation du conseil aux particuliers, l'Espace Info Energie, avec l'AGEDEN, partenaire de l'ALEC depuis son origine.

Un bâtiment récent et performant, une équipe jeune, dynamique et motivée où la palette des métiers verts s'enrichit chaque jour... Avec l'ALEC, la Métropole Grenobloise dispose d'un véritable outil d'ingénierie au service de sa politique en faveur de la transition énergétique pour la croissance verte.

Pierre VERRI, Président de l'ALEC
Métropole Grenobloise

SOMMAIRE

LE FONCTIONNEMENT

- ▶ Les membres p. 2
- ▶ Le conseil d'administration p. 2
- ▶ L'équipe p. 3
- ▶ Les nouveaux locaux : l'ESP'ACE Air Climat Énergie p. 4

LES ACTIONS DE COMMUNICATION, D'ANIMATION ET DE SENSIBILISATION

- ▶ La communication p. 5
- ▶ Le conseil aux particuliers p. 5
- ▶ Les actions d'animation pour le grand public p. 6
- ▶ L'éco-consommation p. 8
- ▶ Les actions d'animation pour les professionnels p. 9

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

- ▶ Les collectivités p. 10
- ▶ Les copropriétés p. 12
- ▶ Le logement social p. 13
- ▶ Les autres maîtres d'ouvrage p. 14
- ▶ Les appels à projets régionaux p. 15

L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES TERRITORIALES

- ▶ Le Plan Air Énergie Climat p. 16
- ▶ La Prime Air Bois p. 17
- ▶ La politique habitat de Grenoble-Alpes Métropole, Mur|Mur p. 18

LES PROJETS EUROPÉENS

- ▶ Empowering p. 22
- ▶ LEAF p. 22
- ▶ City-zen p. 23

UN TRAVAIL EN RÉSEAU

- ▶ Au niveau départemental p. 24
- ▶ Au niveau régional p. 24
- ▶ Au niveau national p. 25
- ▶ Au niveau européen p. 25

LE FONCTIONNEMENT

LES MEMBRES

Les membres de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat sont répartis en quatre collèges :

Membres actifs (avec voix délibérative) :

► Collège A - Représentants des collectivités publiques : Grenoble-Alpes Métropole, Syndicat Mixte des Transports en Commun, Département de l'Isère.

Depuis mars 2015, un changement dans les statuts de l'agence permet également aux communes d'adhérer directement à l'ALEC. Fin 2015 elles sont au nombre de 19. Il s'agit des communes de : Champagnier, Claix, Echirolles, Eybens, Le Fontanil-Cornillon, Gières, Grenoble, Le Gua, Jarrie, Miribel-Lanchâtre, Poisat, Saint-Barthélémy-de-Séchilienne, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Le Sappey-en-Chartreuse, Seyssins, La Tronche, Venon et Veurey-Voroize.

► Collège B - Entreprises de production, distribution ou fourniture d'énergie : EDF, GEG, CCIAG, ERDF, GRDF.

► Collège C - Organismes privés ou publics et associations œuvrant dans le domaine de l'énergie et de l'aménagement, organismes consulaires, bailleurs sociaux, universités : AGEDEN, RhônAlpÉnergie-Environnement, ABSISE (association des bailleurs sociaux de l'Isère), Université Grenoble-Alpes, INP Grenoble, Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) de l'Isère, CEA, FBTP Isère.

Membres honoraires (avec voix consultative) :

► Collège D - Associations œuvrant dans le domaine du logement, des transports et de la protection de l'environnement, associations de consommateurs, personnalités qualifiées : Air Rhône-Alpes, FRAPNA, ADTC, PACT de l'Isère, UFC Que Choisir, Confédération Nationale du Logement, Consommation Logement et Cadre de Vie, Confédération Syndicale des Familles, ORGECO 38, personnalités qualifiées : Dominique Cena et Martine Echevin.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite aux élections départementales, le conseil d'administration de l'ALEC a été renouvelé au printemps 2015. Un changement des représentants de Grenoble-Alpes Métropole à l'automne 2015 a entraîné une modification de présidence de l'ALEC. Ludovic Bustos, président depuis juillet 2014 a passé la main à Pierre Verri, qui a déjà occupé cette fonction de novembre 2013 à juillet 2014.

Collège A :

- Grenoble-Alpes Métropole : Pierre Verri, Jean-Noël Causse, Jérôme Dutroncy, Dominique Escaron, Michelle Veyret.
- Département de l'Isère : Christian Coigné, André Gillet, Pierre Gimel, Jean-Claude Peyrin et Véronique Vermorel.
- SMTC : Francie Megevand.
- Communes membres du Conseil d'Administration : Champagnier, Echirolles, Gières, Jarrie.

Collège B :

- EDF : François Pillot
- CCIAG : Hakim Sabri
- GEG : Vincent Fristot
- ERDF : Olivier Masset
- GRDF : Brigitte Thoureau puis Marion Carroz

Collège C :

- ABSISE : Benoît Jehl
- RhônAlpÉnergie-Environnement : Serge Nocodie
- AGEDEN : Etienne Masson
- Université Grenoble-Alpes : Philippe Menanteau puis Odile Blanchard
- FBTP : Frédéric Poggia

Collège D :

- UFC Que Choisir : Michèle Ragache
- Personne qualifiée : Martine Echevin



L'équipe de l'ALEC en avril 2016

L'ÉQUIPE

Début 2016, l'équipe est constituée de 21 personnes.

De gauche à droite et de bas en haut :

- ▶ Nadji Meziane, chargé d'animation de la Prime Air Bois
- ▶ Rudy Forey, stagiaire
- ▶ Julien Desbief, conseiller énergie
- ▶ Sarah Baptiste, assistante administrative
- ▶ Aurélie Martin, chargée de communication et d'animation
- ▶ Mélissa Da Costa, remplaçante d'Aurélie Martin (congé maternité)
- ▶ Marie Filhol, directrice
- ▶ Natacha Fejoz, conseillère énergie
- ▶ François Sivardière, chargé de mission
- ▶ Isabelle Gaudin, chargée de gestion
- ▶ Eric Tournier, chargé de mission
- ▶ Geneviève Goubel, chargée de projets partenariaux
- ▶ Charlotte Pellegrini, assistante administrative
- ▶ Violaine de Geoffroy, chargée de mission
- ▶ Jérôme Buffière, chargé de mission

- ▶ Vincent Revol, chargé de mission
- ▶ Frédéric Lagut, chargé de mission
- ▶ Frédéric Roux-Sibilon, responsable du pôle Espace Info Energie
- ▶ Antoine Michard, stagiaire

Absents sur la photo :

- ▶ David Gonnélaz, chargé de mission
- ▶ Arnaud Segon, directeur technique

LES NOUVEAUX LOCAUX : L'ESP'ACE AIR CLIMAT ÉNERGIE

Depuis septembre 2015, l'ALEC est installée dans de nouveaux locaux qu'elle partage avec Air Rhône-Alpes et l'AGEDEN, afin de promouvoir une approche intégrée air-climat-énergie et impulser cette dynamique sur l'ensemble de la région, voire au-delà.

Lieu d'accueil du public et de travail qui réunit 60 salariés, le bâtiment présente en outre des qualités environnementales grâce à sa consommation énergétique inférieure de 10 % à la Réglementation Thermique 2012.

Les actions communes, en cours ou à venir, menées par les trois structures sont nombreuses :

- ▶ Promouvoir une approche intégrée air-climat-énergie dans les actions collectives ou individuelles menées sur le territoire de l'Isère.
- ▶ Proposer aux collectivités des outils d'aide à la décision et d'évaluation de ces actions intégrées air-climat-énergie.
- ▶ Disposer d'un espace d'information et de conseil sur l'air, l'énergie et le climat pour tous les citoyens du territoire.
- ▶ Impulser les mesures de réduction des émissions polluantes et de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets du changement climatique, en travaillant particulièrement sur quatre thématiques : l'énergie (combustion du bois et méthanisation), les transports, l'air intérieur et l'urbanisme.
- ▶ Développer la sobriété, l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables en limitant l'ensemble des impacts environnementaux et l'épuisement des ressources.

À quelques jours de la COP21 (21ème conférence internationale sur le climat), les trois associations, actrices de la qualité de l'air et de la maîtrise de l'énergie en Rhône-Alpes, ont inauguré le 20 novembre 2015, l'ESP'ACE Air Climat Energie, pour agir ensemble et de manière concertée sur ces thématiques. Cette initiative volontaire est unique en France.

Ce jour-là, une visite des locaux et une présentation des différentes missions de chaque association ont été proposées à la centaine de personnes présentes.



Les nouveaux locaux de l'ALEC à Saint Martin d'Hères

L'après-midi, les partenaires techniques ont également pu visiter le bâtiment et découvrir les étapes de sa réalisation ainsi que le suivi technique encore en cours. Ils ont aussi (re)découvert les missions des trois structures : l'accompagnement technique, la mesure de la qualité de l'air, la gestion des épisodes de pollution, les outils pour animer et sensibiliser le public aux économies d'énergie et à l'éco-consommation, avant de participer à un atelier sur le chauffage au bois. Pour illustrer ces propos, un kit d'allumage du feu par le haut a été distribué à l'ensemble des visiteurs.



© GRENOBLE-ALPES METROPOLE

Inauguration du bâtiment ESP'ACE Air Climat Energie le 20 novembre 2015

LES ACTIONS DE COMMUNICATION, D'ANIMATION ET DE SENSIBILISATION

LA COMMUNICATION

L'ALEC mène des actions de communication destinées à faire connaître ses activités auprès de ses partenaires, mais également à informer sur l'actualité, les dispositions légales, les technologies, et à sensibiliser le public, professionnels comme particuliers, au changement climatique, à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables.

En 2015, l'ALEC a d'ailleurs été plus présente dans la presse locale que les années précédentes, avec 38 articles citant l'agence, quatre interventions dans l'émission radio « Les Experts » sur France Bleu Isère et un reportage illustrant les initiatives citoyennes dans le cadre de la COP21 pour la chaîne « Public Sénat ».

L'ALEC a aussi pour objectif de valoriser les opérations exemplaires menées par les différents maîtres d'ouvrages de la métropole et de participer à la diffusion des bonnes pratiques.

Les newsletters

L'ALEC poursuit la diffusion de ses trois newsletters bimestrielles :

- ▶ *Les Infos de l'ALEC* présentent les actualités de l'association : vie interne, travail avec les différents réseaux, projets en cours et agenda des prochains événements.
- ▶ *L'info des pros* recense les publications, rapports techniques, colloques, etc. que l'ALEC juge utile de relayer auprès des professionnels.
- ▶ *La lettre d'information du réseau Genepy* met en valeur les expériences des membres du réseau et diffuse une veille technique et réglementaire spécifique aux gestionnaires de patrimoine.

Le site web

En 2015, il y a eu près de 43 000 visites sur le site de l'ALEC, soit une augmentation de plus de 50 % par rapport à 2014. Ce qui représente en moyenne 150 visites par jour.

Afin de toucher de nouveaux publics, l'ALEC est également présente sur les réseaux sociaux via des comptes Facebook et Twitter depuis le printemps 2015. Le but étant de renforcer la notoriété de l'ALEC et de toucher de nouveaux publics.



Frédéric Roux-Sibilon à l'antenne sur l'émission « Les Experts », France Bleu Isère

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Dans le cadre de sa mission d'Espace Info Énergie (EIE) de la métropole grenobloise, l'ALEC propose aux particuliers des conseils individualisés, indépendants et gratuits. Ces conseils sont dispensés par téléphone (dans plus de 80 % des cas) ou sur rendez-vous dans les locaux de l'agence et différents lieux de permanences.

Les permanences délocalisées, réalisées le plus souvent conjointement avec des architectes conseillers du CAUE concernent les communes de : Fontaine, Gières, Saint-Égrève, Seyssinet-Pariset, Seyssins, La Tronche, Varcès et Vif, ainsi qu'une zone d'activité (Inovallée).

Le rapprochement de l'ALEC et de l'AGEDEN dans les mêmes locaux depuis la fin du mois d'août a permis la mutualisation du service EIE sur tout le territoire de l'Isère. Ce travail de mutualisation a été amorcé dès le printemps pour commencer à échanger sur les pratiques des conseillers, élaborer des documents de synthèse et des fiches procédures.

La mutualisation du service Espace Info Énergie a notamment permis d'élargir les plages de permanence de conseils en énergie, qui sont assurées du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. Deux conseillers assurent simultanément ces permanences.

En 2015, ce sont 5022 demandes qui ont été traitées par les conseillers isérois de l'ALEC et de l'AGEDEN, soit une baisse de 12 % (activité notamment en baisse au printemps). Mais le lancement des primes Air Bois sur les territoires de la métropole grenobloise, de la communauté de commune du Grésivaudan et du Pays Voironnais ont fortement contribué à une augmentation des appels en fin d'année.

Malgré une tendance à la baisse, l'activité reste tout de même soutenue. Plusieurs projets sur 2016 devraient inciter les habitants à contacter l'Espace Info Energie pour des projets de rénovation, dans les cadres du lancement de plusieurs plateformes de rénovation énergétique ou d'animations spécifiques sur les primes Air Bois.

Les demandes de conseil portent majoritairement sur la rénovation des logements et sur les aides financières. Les aspects liés au renouvellement de l'air et au confort sont également régulièrement abordés, traduisant le souci des conseillers énergie de mettre en garde les particuliers sur les éventuelles pathologies que les travaux pourraient engendrer (humidité, qualité de l'air intérieur etc.).



Animation Espace INFO ENERGIE

Une enquête a été réalisée, conjointement avec l'AGEDEN, afin d'apprécier l'efficacité du conseil EIE et les leviers du passage à l'acte de rénovation énergétique. Cette enquête s'est articulée en deux temps :

- ▶ une enquête quantitative via un questionnaire internet a été envoyée à 5 000 personnes (contacts ALEC et AGEDEN 2013 et 2014) ;
- ▶ une enquête qualitative par un entretien physique avec un panel de répondants à la première phase de l'enquête (échantillon d'une quinzaine de personnes).

Les résultats seront communiqués durant le premier semestre 2016.

LES ACTIONS D'ANIMATIONS POUR LE GRAND PUBLIC

L'ALEC participe à diverses actions à destination du grand public : stands sur des salons et diverses manifestations, organisations de visites de chantier, conférences, etc.

Si les visites ont toujours beaucoup de succès, les stands d'information sont moins sollicités. L'ALEC sélectionne les événements et tente d'aller à la rencontre de nouveaux publics. Des permanences ont ainsi été réalisées sur des marchés, au sein de grandes entreprises, de centres médicaux.

Les ateliers Ready

Depuis 2011, l'ALEC organise les ateliers « Réflexes Énergie à Domicile » chez les particuliers. Autour d'un goûter ou d'un apéritif, ces ateliers sont un moment d'échanges et de découverte des thématiques liées aux consommations d'énergie à la maison (chauffage, eau, appareils électriques, cuisson, éclairage et déchets).

Si les personnes sont intéressées par le concept, peu souhaitent l'organiser à leur domicile. En 2015, tout en conservant le format convivial, les ateliers ont été adaptés aux centres sociaux.

Les bénévoles de l'association d'habitants du Sappey en Chartreuse « La bonne fabrique » ont également été formés à la réalisation de ces ateliers dans le but de les proposer à leurs publics.

Inspirées de ces ateliers READY, trois réunions d'information sur le thème des économies de charges ont été organisées pour les locataires de l'OPAC 38. Ces interventions faisaient partie d'un cycle de sensibilisation des occupants et se sont déroulées en parallèle de relevés de compteurs. Les habitants ont ainsi pu suivre leurs consommations et se rendre compte de l'impact de leurs changements de comportement.

Le défi « Familles à énergie positive »

Pour la cinquième année consécutive, l'ALEC anime le défi « Familles à énergie positive » sur la métropole grenobloise pour l'hiver 2015-2016. Celui-ci vise à mettre en « compétition » des équipes d'une dizaine de familles, qui représentent leur commune ou leur entreprise, et cherchent à réaliser les économies d'énergies les plus importantes possibles à l'aide de seules actions comportementales.

Au sein de chaque équipe, un capitaine bénéficie d'une formation aux outils mis en place par l'ALEC et fait le lien avec les familles. Celles-ci sont réunies à l'occasion de trois événements, entre novembre et mai. L'économie moyenne des foyers participants sur leurs consommations d'énergie est de 18 %, soit 3 000 kWh.

Au-delà de la sensibilisation des participants à l'énergie dans leur logement, le défi a intégré un volet mobilité depuis maintenant trois ans. Afin de mobiliser les participants sur cette thématique, l'évènement intermédiaire du défi y était exclusivement consacré. Ainsi les participants ont pu échanger avec des conseillers du service Métromobilité, tester des vélos (Métrovélo, électriques, pliants, cargos), le système de partage de voiture « Cité Lib » ou encore être sensibilisés à la conduite économe grâce à un simulateur de conduite. Il est difficile d'obtenir des résultats chiffrés pour la mobilité car l'objectif premier est de mettre les participants sur la voie de l'adoption de nouveaux comportements qui s'effectuent sur le long terme. Notons que ce type d'animation demeure fortement apprécié des participants.

Pour aider les communes dans la phase de recrutement des participants, l'accueil d'une stagiaire à l'automne a permis de multiplier notre présence « sur le terrain ». Cela s'est traduit notamment par la tenue de stands dédiés au défi avec démonstration de matériels hydro-économes lors de diverses manifestations (forums des associations, Alternatiba, marchés).

Pour la première fois cette année, une équipe composée exclusivement de travailleurs sociaux s'est constituée au service local de solidarité (SLS) de Saint-Martin d'Hères. L'implication nouvelle des travailleurs sociaux sur cette thématique pourra certainement permettre la sensibilisation des publics précaires aux économies d'énergie lors des prochaines éditions.

Ces actions ont permis d'améliorer la visibilité du défi auprès du grand public, mais n'ont pas contribué à augmenter le nombre de participants. En 2015-2016, 168 foyers se sont inscrits sur le territoire de la métropole grenobloise (contre 234 foyers pour la saison 2014-2015).

L'évènement de lancement s'est déroulé le 26 novembre 2015 à Champ-sur-Drac. À cette occasion, les 70 personnes présentes ont pu assister au spectacle « Criée de rue verte » joué par la compagnie Les Boudeuses.



Évènement final du défi « Familles à énergie positive », 31 mai 2015, Saint Martin d'Hères

Le défi « Écoles à énergie positive »

Porté et financé par Grenoble-Alpes Métropole en partenariat avec l'ALEC, ce concours est construit sur le modèle de celui des familles à énergie positive. Les équipes (classes + communes) doivent réduire leurs consommations d'énergie (électricité et chauffage) par des changements d'habitudes et des actions nécessitant un investissement très limité.

Les enseignants construisent leur projet avec les élèves afin de les sensibiliser aux économies d'énergie. Chaque classe participante produit un support de valorisation du travail accompli qui a plusieurs fonctions :

- ▶ sensibiliser les autres « usagers » de l'école,
- ▶ faire un retour au jury qui doit départager les écoles,
- ▶ présenter aux autres élèves le défi lors de la journée festive de fin de projet.



Évènement final défi « Écoles à énergie positive »

Les enseignants ont accès à diverses ressources techniques et suivent un programme d'accompagnement pédagogique dans le cadre de leur formation continue obligatoire. Des animations pédagogiques en classe sont proposées en fonction des demandes de l'enseignant. Un référent de la commune (élu et/ou agent) est désigné pour suivre et faciliter la réalisation du projet de la classe.

Pour l'édition 2014/2015, 17 classes de l'agglomération ont relevé le défi, soit environ 450 enfants. Afin de récompenser les écoliers, trois journées festives et pédagogiques ont été organisées en mai 2015 à Domène. Au programme : spectacle, ateliers sur l'énergie et les éco-gestes, présentation des projets réalisés par les classes et échanges d'expériences.

Quelques exemples d'actions présentées par les élèves : chansons, chorégraphies, slogans, pictogrammes, affiches, romans photos, saynètes, films, écriture d'une lettre au maire pour régler des dysfonctionnements, enregistrement et analyse des températures dans la classe, maquette de la chaufferie de l'école...

La mission de l'ALEC dans ce défi est double :

- ▶ coordonner les projets pédagogiques dans les écoles : aide à la définition du projet, lien avec les intervenants, aide au montage et à la réalisation de la formation des enseignants, aide au pilotage auprès de Grenoble-Alpes-Métropole, aide au montage et à la réalisation de l'événement festif...
- ▶ accompagner techniquement la commune et l'école dans le suivi des consommations du bâtiment, la « bonne gestion » énergétique de celui-ci et la réalisation du bilan des économies réalisées par les écoles.

Labellisée « COP21 », l'édition 2015-2016 du défi aborde les négociations internationales, en plus des thématiques des éditions précédentes. Les élèves prennent ainsi davantage conscience de leur contribution au défi planétaire du dérèglement climatique.

Pour cette 3ème édition, 13 classes réparties sur trois communes participent.

Il a été décidé de consacrer du temps à la co-construction de plans d'actions avec les enseignants et les communes (services et/ou élus) pour réduire les consommations de l'école par des changements de pratiques et des actions de mobilisation des usagers des bâtiments scolaires (une séance de travail pour chaque école).

Un travail de mise à plat des documents de communication du défi et des moyens de diffusion vers les enseignants est en cours.

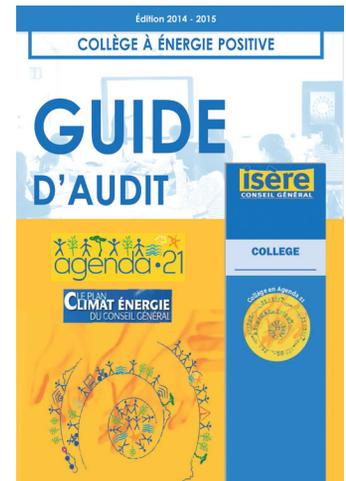
Le défi « Collèges à énergie positive »

Séduit par le défi « Écoles à énergie positive », le Département de l'Isère a sollicité l'ALEC et l'AGEDEN pour mener une action s'inspirant dans ses collèges. Les deux structures ont travaillé en collaboration pour construire cette action, proposée aux enseignants de physique et de technologie. L'objectif pour les élèves est de réaliser l'audit énergétique de leur collège, puis de formuler des préconisations susceptibles de réduire les consommations énergétiques de celui-ci. Ces préconisations sont présentées en fin d'année aux responsables de la gestion du bâtiment qui en retiennent une ou plusieurs et planifient les travaux en ce sens. À cet effet, le Département alloue une aide aux établissements pour la réalisation de petits travaux.

L'ALEC a deux missions principales dans ce défi :

- ▶ Contribuer à la mise en place de l'action dans les établissements ciblés : aide au montage du projet, planification des interventions et rédaction d'un « Guide d'audit », outil pédagogique servant de fil conducteur à l'action tout au long de l'année.
- ▶ Accompagner l'enseignant dans son projet pédagogique : réunions de préparation, échanges et interventions en classe à des moments clés du projet (visite de la chaufferie, séance de travail avec les élèves sur les préconisations, événement de restitution).

Fort de l'action menée en 2014/2015 (2 collèges), le Département a souhaité l'étendre à cinq collèges pour l'édition 2015/2016. L'ALEC accompagne en particulier deux établissements à Meylan et Vizille, ce qui représente six classes de 4ème et de 3ème. Pour cette édition, l'ALEC réfléchit avec les enseignants sur la façon d'impliquer d'avantage les autres usagers du bâtiment, comme le gestionnaire, le personnel d'entretien et les autres élèves.



Guide d'audit distribué aux collégiens participant au défi

L'ÉCO-CONSOMMATION

L'ALEC porte une mission de sensibilisation du grand public à l'éco-consommation depuis 2009. Celle-ci a été confiée par l'ADEME à l'ensemble des associations du réseau IERA.

L'action centrale du programme éco-consommation est l'animation d'ateliers pratiques, basés sur le principe du « fait maison ». Ceux-ci sont réalisés à la demande des communes et des centres sociaux principalement. 14 ateliers ont été réalisés en 2015, ce qui représente 137 personnes sensibilisées. Chaque atelier d'environ deux heures aborde une thématique spécifique : cuisine antigaspi, fabrication de produits ménagers naturels, fabrication de cosmétiques naturels, fabrication de produits d'hygiène corporelle naturels, technique d'emballage en tissu Furoshiki, et « brico-récup' ».

L'ALEC intervient principalement dans les centres sociaux et les maisons de quartier qui, aujourd'hui, et grâce au bouche à oreille, connaissent et apprécient l'agence en tant que structure « ressource » sur ces thématiques. Ces ateliers permettent un contact approfondi avec des personnes en situation de précarité sociale et énergétique qui ne sont pas touchées par d'autres actions portées par l'ALEC. Ils induisent aussi une certaine confiance des participants et peuvent amener parfois à parler des thématiques d'économie d'énergie.

Pour poursuivre le travail des années précédentes, mené conjointement avec l'AGEDEN, deux sessions de formation ont été réalisées afin de transférer ces compétences auprès de relais (conseillères en économie sociale et familiale et assistantes sociales) et de démultiplier les ateliers sur le terrain. 25 personnes ont ainsi pu être formées. La diffusion de ces savoir-faire sera réitérée en 2016.

Enfin, l'ALEC a également animé deux conférences intitulées « L'éco-consommation, qu'est-ce que c'est ? Quelles questions se poser pour mieux consommer ? » au sein d'une classe de BTS « Economie Sociale et Familiale » au Lycée Iser-Bordier (35 élèves) et de la bibliothèque Kateb Yacine (60 personnes).



Atelier « Brico récup' » organisé par l'ALEC

Défi « Moins jeter, la bonne idée ! »

Le service « prévention des déchets » de Grenoble-Alpes Métropole a souhaité mettre en place sur le territoire un défi sur la réduction des déchets à destination des particuliers. Il s'est appuyé sur l'expertise de l'ALEC en matière d'éco-consommation, pour concevoir l'animation : objectifs, publics, durée de l'action, déroulé, recrutement, fonctionnement, format des outils, etc.

L'ALEC a donc coanimé le défi « moins jeter, la bonne idée ! » auquel ont participé 37 foyers de la métropole. Leur objectif était de réduire le poids de leurs ordures ménagères d'au moins 7% en quatre mois. Pour les accompagner, l'ALEC leur a proposé des ateliers pratiques (fabrication de produits ménagers et cosmétiques naturels, ateliers « Furoshiki » et « Brico-récup »).

L'objectif a été largement atteint car en moyenne, une diminution de 45 % de déchets a été collectivement obtenue. Les deux meilleures équipes ont atteint - 53%. Un foyer a même réduit le poids de sa poubelle de 83% par rapport au début du défi !



Événement final « Moins jeter, la bonne idée »

LES ACTIONS D'ANIMATION POUR LES PROFESSIONNELS

Mêlant exposés théoriques, retours d'expériences et parfois visites de terrain, les « Jueidis de l'ALEC » sont aujourd'hui un rendez-vous attendu et apprécié des partenaires de l'agence. En 2015, quatre « Jueidis de l'ALEC » ont été organisés. Ils ont porté sur les leviers financiers pour atteindre la haute performance énergétique, le commissionnement énergétique, la qualité de l'air intérieur (coorganisé avec Ville et Aménagement Durable) et le parcours de curiosité territoriale organisé dans le cadre du concours « fraîcheur de ville » (en partenariat avec l'Hexagone Scène Nationale Arts Sciences).

L'ALEC a également participé à une dizaine de manifestations organisées notamment par des collectivités et des fédérations professionnelles, pour présenter son rôle dans les projets de l'agglomération, ses retours d'expérience, etc.



Parcours de curiosité territoriale

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

À l'origine principalement orienté vers les communes, le travail d'accompagnement technique de l'ALEC s'est progressivement diversifié et concerne aujourd'hui différents types de maîtres d'ouvrages : bailleurs sociaux, copropriétés, universités et entreprises plus ponctuellement.

LES COLLECTIVITES

Le réseau Genepy

Le réseau Genepy, développé dans le cadre d'une « action innovante » et originale, a fêté en 2015 sa quatrième année, toujours avec l'objectif de réunir et fédérer des gestionnaires d'énergie de patrimoine autour de questions techniques très opérationnelles.

Ce réseau des Gestionnaires en Énergie d'Équipements Publics de la métropole grenobloise se décline suivant deux axes :

- Rédaction de newsletters. Quatre newsletters ont été rédigées en 2015 et ont apporté des focus sur l'extinction de l'éclairage public, la régulation, le confort d'été et les consommations informatiques.
- Animation de réunions d'information et d'échanges. Trois réunions ont été organisées l'année dernière et portaient sur la fin des tarifs réglementés de vente de l'énergie, l'optimisation énergétique des piscines, les certificats d'économies d'énergie (CEE) et les actions collectives 2016.



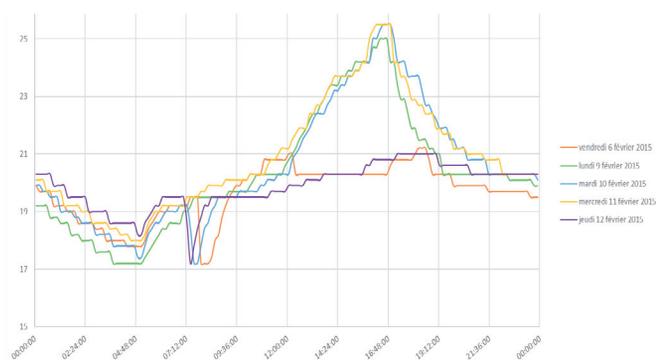
Réunion du réseau Genepy en juin 2015 sur les piscines

Action collective Campagne Régulation

Organisée pendant la saison de chauffe 2014/2015, cette campagne a ciblé certains bâtiments communaux dans l'objectif d'optimiser la régulation du chauffage et ainsi, sans investissement, de bénéficier d'économies d'énergie en utilisant au mieux les capacités des appareils installés dans les bâtiments. Dix bâtiments ont été suivis, parmi lesquels des écoles, des bâtiments multifonctions (associatifs et de loisirs), un collège, un bâtiment de bureaux, une maison de la petite enfance et une mairie.

Suite à des relevés de température, des visites en chaufferie et des échanges avec les usagers et les exploitants, les chargés de mission de l'agence ont pu identifier les principaux points de vigilance : la correspondance entre les plannings d'occupation et ceux de chauffage, l'adéquation des niveaux de température avec les usages et la bonne compréhension et utilisation du régulateur.

L'équilibrage du réseau de chauffage et la mise à jour régulière des principaux paramètres du régulateur sont également de bonnes pistes d'amélioration. L'ensemble de ces actions permet généralement de générer d'importantes économies de chauffage.



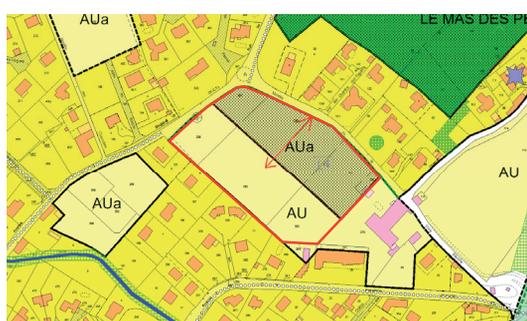
Mesure de l'évolution de la température dans une MJC

Action collective « Boîte à outils Climat Urbanisme »

Depuis 2014, l'ALEC est associée à la mise en place de la « Boîte à outils Climat Urbanisme » (BAOCU), portée par Grenoble-Alpes Métropole.

Ce guide à destination des communes de la métropole a pour objet de les inciter à intégrer les problématiques énergétiques et plus largement climatiques dans leurs politiques d'urbanisme. Il propose une méthodologie leur permettant de s'approprier le sujet et de le décliner en actions concrètes.

En partenariat avec le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) et l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG), l'ALEC contribue à l'accompagnement des premières communes volontaires afin d'expérimenter sur leur territoire la mise en œuvre de la BAOCU. L'intervention de l'ALEC est bien entendu centrée sur les problématiques énergétiques du bâti construit.



Document de travail de la « Boîte à outils Climat Urbanisme »

Deux actions collectives sont prévues pour 2016 et porteront sur le commissionnement et l'accompagnement à la mise en œuvre de travaux à coûts réduits grâce la valorisation des CEE.

Le suivi énergétique

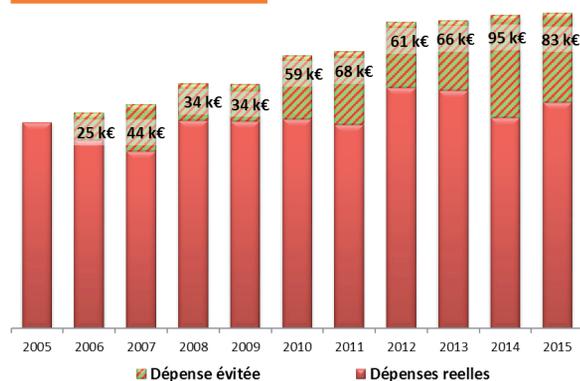
2015 marque une évolution importante du cadre partenarial entre les communes et l'ALEC.

Afin de maintenir un service de qualité dans un contexte d'élargissement du territoire de la métropole, l'ALEC a fait le choix, début 2015, de mettre en place un système d'adhésion permettant ainsi aux communes de cofinancer le service de suivi énergétique qui leur est proposé.

Ainsi, depuis mars 2015, 17 petites et moyennes communes ont déjà officialisé leur adhésion à l'ALEC et bénéficient du Conseil en Énergie Partagé. Il s'agit des collectivités suivantes : Champagnier, Claix, Eybens, Gières, Jarrie, La Tronche, Le Fontanil, Le Sappey en Chartreuse, Le Gua, Miribel Lanchâtre, Poisat, Sassenage, Saint Barthélemy de Séchillienne, Seyssins, Saint Martin le Vinoux, Venon et Veurey-Voroize.

Dépenses additionnelles supportées par la commune si les consommations n'avaient pas baissé depuis 2005

Dépenses évitées en k€ (année de référence : 2005)



Extrait de bilan de suivi énergétique



Bâtiment communal de Sassenage : le gymnase Fleming

L'achat d'énergie

Dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'énergie, l'ALEC a proposé aux collectivités un accompagnement spécifique sur ce sujet en 2015. Cinq collectivités et une association ont bénéficié du soutien de l'agence pour conduire cette transition. Cet accompagnement a pu porter sur la clarification des obligations, la présentation des enjeux et des différentes options possibles, ou encore sur l'appui à la rédaction de cahiers des charges et l'analyse des offres.

Une journée de formation a également été organisée sur le sujet. L'intervention d'un spécialiste du Syndicat Intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC) a été très appréciée par la douzaine de participants.

LES COPROPRIÉTÉS

Les actions en direction des copropriétés représentent depuis plusieurs années une part importante de l'activité de l'ALEC, principalement au travers du programme Mur|Mur.

Cette opération a pris fin en 2014, mais la perspective d'une opération Mur|Mur2 (sous la forme d'une plateforme locale de rénovation énergétique) a généré un intérêt fort des copropriétés qui ont été plus d'une centaine à contacter l'agence sur ce sujet et à se pré-inscrire en complétant un formulaire spécifiquement mis en ligne sur le site de l'ALEC.

Dans l'attente de la définition des modalités de la future plateforme, l'ALEC a incité les copropriétés informées à préparer leur projet afin de bénéficier pleinement du dispositif à venir. L'activité de l'agence s'est traduite par des temps d'information individuels et un accompagnement essentiellement sur les premières étapes : réalisation de Bilan Initial de Copropriété (BIC) et de Bilan Énergétique Simplifié (BES).

En 2015, l'ALEC a également travaillé sur :

- ▶ L'adaptation du Cahier des Charges d'audit énergétique aux spécificités de la future plateforme de rénovation énergétique.
- ▶ La mise au point d'une formation « Référent énergie » pour les conseillers syndicaux, adaptée des outils développés par l'ALE du Grand Lyon. Les premières sessions seront lancées courant 2016.
- ▶ Le maintien des relations nouées lors de Mur|Mur1 avec les gestionnaires de copropriétés au travers d'échanges individuels, mais aussi l'organisation avec Grenoble-Alpes Métropole d'une journée partenariale Mur|Mur2, en novembre 2015, ciblant notamment les syndics de copropriétés.
- ▶ La réalisation d'une formation de deux demi-journées sur les problématiques de réhabilitation énergétique pour les chargés de patrimoine des agences grenobloises d'Oralia (Gignoux Lemaire et Faure Immobilier). Cette formation a réuni une dizaine de personnes et a permis de nouer des contacts intéressants. Les retours des participants sont très positifs.



Copropriétés « Les Alloves » à Saint Martin d'Hères, avant et après travaux

LE LOGEMENT SOCIAL

L'ALEC a noué de longue date des partenariats importants avec les principaux bailleurs sociaux intervenant sur le territoire métropolitain. Après de nombreuses années d'accompagnement technique, essentiellement centré sur les phases de conception des opérations neuves et réhabilitations, l'ALEC de concert avec l'AGEDEN, a réorienté ses actions sur des champs plus méthodologiques.

Depuis 2013, c'est par exemple le sujet du commissionnement qui continue à être creusé, en particulier sur les phases de réception, livraison des bâtiments et mise en route des installations. Ce travail concerne trois bailleurs (OPAC 38, SDH et Pluralis) et se traduit à la fois par le développement d'outils, la mise en œuvre d'actions concrètes sur des opérations tests, mais aussi par la formation de personnel.

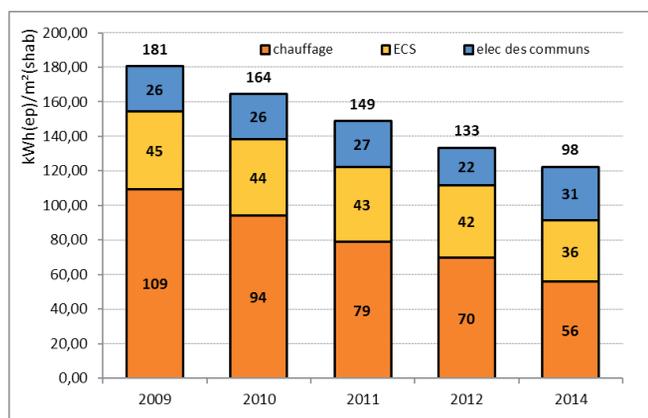
La question du suivi des performances des bâtiments a également constitué un axe d'activité important cette année. Il s'est agi, d'une part, d'actions structurantes visant à la mise en place de méthodologies et d'outils (cas du suivi réalisé en interne chez le bailleur) ou de prestations externes (cas de missions confiées à des bureaux d'études), auprès de Pluralis et de l'OPAC 38. D'autre part, le travail d'observation des consommations, assuré directement par l'ALEC et l'AGEDEN pour le compte d'Absise (Association des bailleurs sociaux de l'Isère) s'est poursuivi en 2015, sur un panel d'une trentaine d'opérations (logements neufs ou réhabilitations).

Depuis trois ans, la question de l'instrumentation des bâtiments fait aussi l'objet d'échanges fréquents avec les bailleurs sociaux, essentiellement dans l'optique de faciliter et de fiabiliser le suivi énergétique évoqué ci-dessus et ainsi de le déployer à grande échelle. SDH et Pluralis ont été accompagnés en 2014 et 2015 par l'ALEC pour la préparation et la mise en œuvre de tests de solutions techniques sur des sites pilotes puis la capitalisation des retours d'expérience.

Enfin, l'ALEC est intervenue à plusieurs reprises auprès de salariés d'organismes dans le cadre de formations (chez Absise et à l'OPAC 38). Les actions de sensibilisation des occupants ont essentiellement concerné Actis et la SDH.



Projet suivi par l'ALEC pour l'OPAC 38 : le SERMOREN



Évolution des consommations moyennes d'un bâtiment dans le cadre du suivi mené avec Absise

LES AUTRES MAÎTRES D'OUVRAGE

Plateforme certificats d'économie d'énergie

Sur proposition de l'ALEC, Grenoble-Alpes Métropole a engagé depuis fin 2013 une démarche ayant pour objectif de mieux valoriser les certificats d'économies d'énergie générés par les travaux d'amélioration de la performance énergétique réalisés sur la métropole.

L'objectif était de pouvoir proposer aux partenaires intéressés une plateforme territoriale mutualisée CEE. L'ALEC a ainsi conduit un travail de recherche des retours d'expérience de ce type de plateforme, ainsi qu'une « analyse » des acteurs présents sur le champ de l'accompagnement et de la valorisation des CEE, avec un regard critique sur les méthodologies et les outils utilisés (notamment web).

L'année 2015 devait marquer le démarrage effectif de la plateforme, grâce à un partenariat entre Grenoble-Alpes Métropole et un acteur spécialisé dans la valorisation des CEE. Mais ce partenariat ne s'étant concrétisé qu'au dernier trimestre 2015, la plateforme ne sera opérationnelle qu'au premier trimestre 2016.

Néanmoins, tout au long de l'année, l'ALEC a continué à s'investir sur ce projet, au travers de l'accompagnement de Grenoble-Alpes Métropole dans la préparation du partenariat et la communication auprès des cibles potentielles (information, production de supports de communication et de propositions de documents contractuels d'adhésion, réalisation de démonstration de la plateforme web). Cela s'est traduit par de très nombreux échanges, ainsi qu'une réunion d'information aux communes en avril et une intervention dans le cadre de la réunion Genepy de décembre, consacrée aux CEE.

Mise en place d'un réseau des établissements médico-sociaux

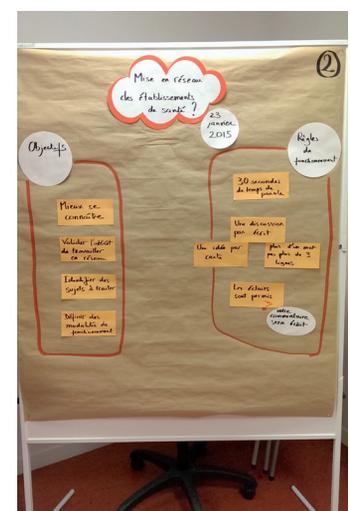
Depuis quelques années, l'ALEC et l'AGEDEN sont fréquemment sollicités par des établissements médico-sociaux souhaitant investir les questions énergétiques, souvent dans le cadre d'un projet ciblé et avec des ambitions limitées.

Si certains accompagnements perdurent et se traduisent par des sollicitations fréquentes et diverses (cas du Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble, pour l'ALEC par exemple), les démarches engagées ne permettent généralement pas de développer des actions dans la durée avec ces établissements.

Dans l'optique de mieux connaître ces acteurs et leurs besoins, mais aussi de créer de l'émulation (à l'image du réseau Genepy), l'ALEC et l'AGEDEN ont engagé, fin 2014, la création de deux réseaux d'échanges : un premier visant les établissements hospitaliers (pilote par l'ALEC) et un second visant les établissements moins médicalisés (type établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, foyers, centres d'aide par le travail...).

C'est dans ce cadre que l'ALEC a organisé, en janvier 2015, une première réunion. Son objectif était de faire émerger des sujets d'intérêt commun et définir les bases de fonctionnement d'un réseau. Quatre établissements y ont participé, ainsi que l'Agence Régionale de Santé. Une animation « impliquante » de type « Métaplan » a été utilisée à cette occasion.

À l'issue de cette réunion, un travail technique conduit par trois établissements et accompagné par l'ALEC s'est engagé sur le sujet de l'éclairage. Il devrait déboucher sur la rédaction d'un « référentiel » qui sera présenté lors d'une seconde réunion du réseau, initialement prévue au second semestre 2015, mais qui se déroulera finalement début 2016 (avec un élargissement du périmètre des établissements invités).



Animation « Métaplan » organisée par l'ALEC

LES APPELS À PROJETS RÉGIONAUX

Consciente des attentes fortes de la Région Rhône-Alpes et de l'Ademe en matière de promotion des dispositifs régionaux sur les territoires, l'ALEC a significativement renforcé ses actions de communication sur ces dispositifs en 2015, notamment dans ses différentes newsletters (pros et Genepy) et sur son site Internet.

En complément, l'Agence a organisé le 30 avril 2015 un « Jeudi de l'ALEC » spécifiquement consacré au financement des projets, au cours duquel ont été longuement présentés les dispositifs d'aides existants (AAP, SPL OSER...). Une quarantaine de participants étaient présents et les supports de présentation figurent sur le site de l'ALEC. Par ailleurs, dans un souci de meilleure connaissance de l'outil, l'ALEC a convié la SPL OSER à une réunion technique interne le 13 avril 2015.

Toujours dans une optique de maîtrise des dispositifs, l'ALEC a été particulièrement vigilante à la formalisation des règles d'éligibilité aux aides Feder grâce à plusieurs échanges avec la Région.

En complément des actions de communication, l'ALEC a aussi fait la promotion des dispositifs régionaux auprès des maîtres d'ouvrages qu'elle accompagne. Cette promotion n'est pas systématique et elle est conditionnée à l'identification d'une opportunité de candidature, déterminée au regard des caractéristiques du projet (actuelles et potentielles après éventuelles évolutions).

Ainsi, une information a minima orale a été faite sur 34 projets au cours de l'année, complétée par la transmission des cahiers des charges d'appel à projet (AAP) quand le phasage du projet était cohérent. Au-delà de cette première étape d'information, seuls des particuliers, candidats à l'AAP « Bâtiments positifs », ont été accompagnés en phase de montage de dossiers.

En complément, on peut également noter la participation de l'ALEC à deux réunions d'échanges entre la SPL OSER et des communes de la métropole, à Vif et à Eybens. Cette dernière rencontre s'est traduite par une entrée des 2 communes au capital de la SPL. Une autre rencontre ALEC/SPL est prévue en janvier 2016 pour évoquer les études engagées par la SPL sur des projets à Grenoble et Eybens, l'objectif étant de mettre en commun les informations et de croiser les compétences des deux structures afin de maximiser les chances d'aboutissement de ces démarches.



Logement lauréat de l'appel à projets « Bâtiments positifs »

L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES TERRITORIALES

LE PLAN AIR ÉNERGIE CLIMAT

La démarche partenariale

En 2015, compte tenu du contexte de réorganisation des services de Grenoble-Alpes Métropole, l'ALEC a consacré du temps à présenter et à partager son expérience de l'animation de la démarche Plan Air Énergie Climat : mettre à plat les différentes missions et les outils, pour clarifier les besoins et les rôles.

En janvier 2015, l'ALEC a participé à la programmation de l'ordre du jour d'un premier forum annuel caractérisé par une actualité riche : dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), pré-COP21, loi de transition énergétique.

Les résultats du suivi annuel des actions des partenaires, essentiellement les communes, ont été présentés par l'agence.

Quatre entreprises (ERDF, GEG, GRDF, Schneider) ont été accompagnées par l'ALEC de manière à pouvoir signer la charte du Plan Air Énergie Climat au niveau 2, au mois de juin.

Lors du forum de juin « spécial communes », l'ALEC a contribué à maintenir une dynamique et à engager avec les collectivités un premier travail sur leurs plans d'actions pour le Plan Air Énergie Climat. Ce travail leur a permis de pouvoir répondre à l'appel de Grenoble-Alpes Métropole pour témoigner sur leurs engagements lors d'Alternatiba en septembre 2015.

En décembre 2015, l'ALEC a également participé à l'organisation et la valorisation des actions des partenaires (fiches de suivi, organisation de témoignages...), pour le dernier forum de l'année. Dix-sept communes ont ainsi pu signer la charte en niveau 1 ou 2 grâce à l'accompagnement de l'ALEC.

Enfin, l'ALEC a participé à la renommée du Plan Air Énergie Climat de la métropole en témoignant à deux occasions : lors d'une formation de trois jours, montée par l'ALEC pour le CNFPT sur les plans climat énergie territoriaux et en mars, pour le groupe « IERA territoires » sur le thème « comment intégrer la thématique de la qualité de l'air dans les PCET ? ».

L'année 2015 se caractérise aussi par l'élaboration d'une « calcullette » permettant de réaliser un état des lieux des émissions des partenaires liées au patrimoine pour le niveau 3 de la charte. En intégrant les polluants locaux (PM10 et NOx) dans le plan Air Énergie Climat, les méthodes de quantification utilisées par l'ALEC, traditionnellement pour les consommations et émissions de CO2, ont dû évoluer. La réalisation d'un tableur d'aide à la quantification des objectifs 2020 pour le patrimoine des partenaires (niveau 3) concernant les consommations énergétiques, les émissions de CO2, les polluants locaux et la production d'énergie renouvelable, a beaucoup mobilisé les services de l'ALEC et d'Air Rhône-Alpes en 2015.



Charte d'engagement du Plan Air Énergie Climat 2015-2020

L'observatoire

En janvier 2015, l'ALEC a participé à la lettre de l'observatoire et présenté le bilan dans le cadre du forum Plan Air Énergie Climat à Poizat.

Ces consommations et émissions ont fait l'objet d'une analyse par type d'énergie, et également par secteur d'activité. La facture énergétique du territoire est venue compléter l'analyse 2014.

Le travail s'est essentiellement concentré en 2015 sur :

- l'amélioration de la méthodologie du Plan Air Énergie Climat : recueil de données réelles auprès d'industriels, consolidation de données sur l'hydroélectricité auprès de RTE et ERDF ;

- ▶ la synthèse et la fourniture de données (quantitatives et méthodologiques) au bureau d'étude Arthelys pour les besoins de l'état des lieux du schéma directeur ;
- ▶ le bilan des énergies renouvelables par filières et les projets en cours pour les besoins du schéma directeur ;
- ▶ la facilitation de l'accès futur aux données : participation à l'élaboration du décret 172 de la loi TEPCV (commentaires de l'ALEC sur ce décret, relayés par Grenoble-Alpes Métropole et Flame (fédération des ALEC)) ;
- ▶ la Convention des Maires : évaluation territoriale 2012.

LA PRIME AIR BOIS

Les actions d'animation en direction des habitants et des professionnels

En 2015, l'ALEC a poursuivi son accompagnement du projet biomasse et qualité de l'air (BIOMQA).

Elle a notamment animé cinq conférences en début d'année sur la thématique « chauffage au bois et qualité de l'air » à Saint-Egrève, Eybens, Gières, Meylan et Noyarey. Ces réunions publiques de deux heures ont été proposées aux communes de la métropole, afin d'aborder :

- ▶ l'état de la qualité de l'air sur la métropole grenobloise,
- ▶ les mesures prévues dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère,
- ▶ l'enquête de terrain réalisée dans le cadre du programme « BIOMQA » mené par Grenoble-Alpes Métropole,
- ▶ les conseils pratiques et bons gestes sur les équipements et l'utilisation d'un appareil de chauffage au bois.

La présentation a été conçue conjointement avec Air Rhône-Alpes.

Le second semestre 2015 a été consacré à la préparation du dispositif « Prime Air Bois ». La communication grand public a essentiellement été réalisée à l'occasion de la foire d'automne de Grenoble. L'ALEC était présente aux côtés des services de Grenoble-Alpes Métropole pour échanger sur le sujet auprès des visiteurs et leur laisser un « goodie » chauffage au bois dédié à la technique d'allumage par le haut (allume feu naturel et mode d'emploi).

L'ALEC a aussi participé à des échanges avec des étudiants du Master Progis de l'IEP de Grenoble, concernant la création d'un « nudge » dédié aux bonnes pratiques de chauffage au bois.

Un plan d'action pour la sensibilisation du public (articles de presse, supports de communication et expositions, réunions d'informations et outils ludiques) sera proposé en 2016 aux communes et différents acteurs du territoire.

Comme en 2014, l'ALEC est intervenue dans un module « air » complémentaire à la formation « RGE Qualibois » proposée par la DREAL aux entreprises.

L'ALEC a aussi participé tout au long de l'année aux réunions organisées par la DREAL sur l'animation en direction des professionnels, afin de les associer à la préparation du dispositif « Prime Air Bois » et travailler avec eux sur les bonnes pratiques liées au chauffage au bois (choix du matériel, entretien, qualité du combustible, allumage...).

Cette démarche est amenée à se poursuivre en 2016, avec des rencontres individuelles et une contribution à l'animation du « club des professionnels ». Des actions de sensibilisation et formation seront aussi à prévoir au cas par cas, selon les besoins.



Dossier de demande de la Prime Air Bois

Le conseil et l'accompagnement des demandeurs

L'ALEC, en tant qu'instructeur technique de la Prime Air bois, accompagne les particuliers déposant un dossier de demande de prime. Lors des rendez-vous avec les conseillers Info Energie, les particuliers peuvent, s'ils le souhaitent, se faire guider pour choisir leur futur appareil de chauffage au bois. L'ALEC accompagne les particuliers avant le dépôt du dossier jusqu'à l'installation de leur nouvel appareil pour les sensibiliser sur les gestes appropriés à mettre en œuvre pour un chauffage au bois propre et performant.

L'instruction des dossiers de Prime Air Bois passe par une vérification de l'ensemble des pièces demandées dans le dossier et qui portent sur :

- ▶ Les performances de l'appareil qui doit être labellisé flamme verte 7 étoiles ou posséder des performances équivalentes. Si ce n'est pas le cas, c'est un prestataire extérieur mandaté par l'ADEME qui définit l'équivalence de l'appareil.
- ▶ Les certifications des installateurs qui doivent bénéficier d'un label RGE (Reconnu Garant de Environnement).
- ▶ Les justificatifs de domicile (la prime est accordée uniquement aux résidences principales).
- ▶ Les ressources du foyer (la prime peut être majorée en fonction des revenus du foyer).

Sur les mois de novembre et de décembre 2015, 55 dossiers de demande de prime ont été reçus à l'ALEC.

Le dossier de demande de la Prime Air Bois a été construit pour permettre une évaluation fine et un apport d'informations quantitatives et qualitatives importantes. L'ensemble des informations recueillies pour chaque dossier, sur l'équipement, l'installateur, le demandeur et ses habitudes de chauffage, permettra entre autres de modéliser l'amélioration théorique de la qualité de l'air selon un schéma développé par Air Rhône-Alpes. Des bilans seront proposés tous les trimestres à partir de mars 2016 et permettront de dégager des tendances tout au long de l'avancement du projet.



Démonstration de l'allumage par le haut à l'occasion de la Foire de Grenoble

LA POLITIQUE HABITAT DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ, MUR|MUR

Accompagnement de la politique habitat

Politique en faveur du logement social

Depuis plusieurs années, l'ALEC accompagne Grenoble-Alpes Métropole dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques de soutien à la production de logements sociaux énergétiquement performants, mais aussi dans ses dispositifs de soutien à la réhabilitation énergétique du parc des bailleurs sociaux de l'agglomération.

De manière générale, l'ALEC a été peu sollicitée par Grenoble-Alpes Métropole sur ces sujets en 2015.

Ainsi, sur le logement neuf, l'ALEC a mis à jour les formulaires de majoration de loyers, utilisés pour qualifier les opérations neuves et définir les majorations mobilisables. Il s'agissait pour l'essentiel d'intégrer les évolutions des grilles de majorations entre 2014 et 2015 et de réajuster les valeurs des données indexées annuellement (niveau de loyers par exemple).

Par ailleurs, en matière de réhabilitation, l'ALEC a préparé puis participé à la session d'instruction des dossiers déposés par les bailleurs. Elle a porté sur les dossiers suivants : Projets « Cityzen » à Grenoble (Grenoble Habitat), Maison Blanc à Vizille (Logement du Pays de Vizille-LPV), Le Taillefer à Vif (LPV), Vignonais à Gières (OPAC 38), Maisons Neuves à Eybens (OPAC 38), La Monta à Saint Egrève (OPAC 38), Le Marat à Fontaine (Pluralis). Comme à l'accoutumée, l'ALEC a principalement contribué à l'analyse technique des dossiers, en particulier la vérification du respect du référentiel de Grenoble-Alpes Métropole (obligations de moyens).

En complément, l'ALEC a été à l'initiative de la mise à jour du guide d'instruction adossé à ce dispositif. Enfin, sur un plan plus transversal, l'ALEC a participé à la journée de lancement du PLH 2017-2022.

Politique en faveur du logement privé

En collaboration et en complémentarité des opérateurs missionnés par Grenoble-Alpes Métropole, l'ALEC contribue également aux actions d'accompagnement des copropriétés, menées dans le cadre du dispositif « copropriétés fragilisées ».

En 2015, l'ALEC a apporté son conseil et son appui à cinq copropriétés sur :

- ▶ la participation aux groupes de travail organisés au sein des copropriétés pour faciliter l'appropriation de l'audit énergétique ou du Conseil Personnalisé par les copropriétaires et veiller à la bonne intégration d'une dimension énergétique dans les programmes de travaux ;
- ▶ la participation aux comités techniques organisés par Grenoble-Alpes Métropole avec les communes, l'opérateur et les différents financeurs.

Par ailleurs, un appui de l'ALEC a été sollicité sur l'OPAH lancée sur le centre ancien de Fontaine. Ainsi, l'agence a participé au comité de pilotage, puis à une réunion de coordination entre Grenoble-Alpes Métropole et Soliha. Ces échanges ont permis à l'ALEC de proposer des pistes d'évolutions permettant de mieux concilier la recherche de performance énergétique avec les problématiques spécifiques aux petites copropriétés d'avant-guerre.



Copropriété fragilisée à Saint Martin d'Hères

Accompagnement et évaluation du dispositif Mur|Mur Campagne Isolation

La campagne isolation (Mur|Mur1) a pris fin en 2014. Des actions ont été proposées par l'ALEC afin d'évaluer les résultats obtenus et ainsi alimenter la réflexion sur un nouveau dispositif Mur|Mur2. Un accompagnement post-travaux a également été proposé aux copropriétaires, tant sur le plan technique que comportemental.

L'évaluation des consommations après travaux

Sept copropriétés ont été identifiées pour le suivi des consommations et l'estimation des économies d'énergie, cinq en chauffage collectif (deux en chauffage urbain et trois équipées de chaufferies fonctionnant au gaz naturel) et deux en chauffage individuel. Les copropriétés sélectionnées sont celles qui avaient terminé leurs travaux au plus tard à l'automne 2014, de manière à avoir au moins des données de consommation pendant un an après travaux.

Les premiers résultats sont en cours d'analyse. Ils doivent être consolidés par un suivi sur une deuxième année de consommations et complétés par un échantillon de copropriétés plus important. Le travail se poursuivra sur l'année 2016.

L'observatoire des coûts de travaux

La grande diversité des travaux effectués selon les copropriétés empêche une étude exhaustive et précise du coût des travaux, notamment poste par poste et de leur évolution dans le temps. Il a, dès lors, semblé plus pertinent à l'ALEC de travailler sur une estimation en ordre de grandeur du coût des postes façades, toitures et planchers bas, en se concentrant sur un ratio facilement compréhensible et utilisable par les copropriétaires : le coût par m² habitable.

Cette étude a permis de dégager des coûts moyens pour les différents postes de travaux (ravalement de façade avec isolation par l'extérieur, étanchéification des toitures-terrasses associée à une isolation thermique par l'extérieur, isolation des plafonds des sous-sols), et de montrer l'influence de certains travaux annexes (ex : menuiseries communes, garde-corps, étanchéité des balcons...).

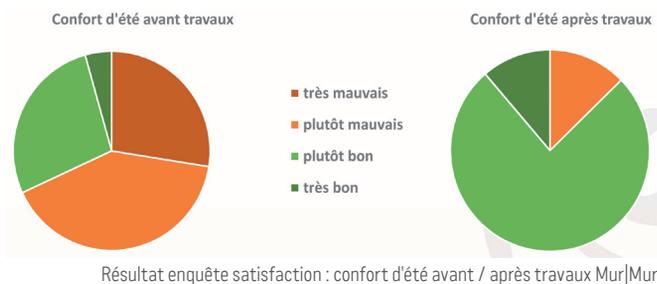
Par ailleurs, a aussi été étudié, quand il était connu, le coût des frais annexes mais non négligeables pour autant : honoraires de la maîtrise

d'oeuvre, de l'éventuel bureau de contrôle, du coordinateur SPS (sécurité et protection de la santé), du syndic et le coût de l'assurance dommages-ouvrage.

L'évaluation de la satisfaction et du confort des habitants

Une enquête a été réalisée pour évaluer la satisfaction des occupants vis-à-vis des travaux d'isolation, du confort thermique avant/après travaux, des aspects financiers, du déroulement du chantier et des contraintes engendrées. Cette enquête a pris la forme de questionnaires et d'entretiens informels avec les gestionnaires (membres de conseils syndicaux et syndics). L'analyse a été menée dans huit copropriétés ayant terminé leurs travaux depuis plus d'un an. 77 questionnaires valides ont été analysés.

Les copropriétaires affirment que les travaux ont contribué à améliorer à la fois le confort d'été et le confort d'hiver. Si pour un tiers d'entre eux, ils ne perçoivent pas encore les économies sur la facture énergie, près de 90 % considèrent que les travaux étaient justifiés.



L'accompagnement aux changements de comportements

Si les travaux d'isolation thermique permettent de réaliser des économies d'énergie significatives, le comportement des usagers a également un impact fort sur les dépenses énergétiques d'un bâtiment ou d'un foyer. Ainsi, pour inciter les occupants des copropriétés ayant participé au programme Mur|Mur1 à aller plus loin dans leur démarche, il a été proposé aux habitants des 10 copropriétés ciblées de participer au défi « Familles à énergie positive ». Faute d'éléments moteurs au sein des copropriétés, ce projet n'a pu aboutir. Cependant, certains membres de conseils syndicaux se sont montrés intéressés pour des « Ateliers Ready ». Ceux-ci sont en cours de montage et devraient avoir lieu au premier trimestre 2016.

Les actions d'optimisation du fonctionnement des installations de chauffage collectif

L'isolation réalisée dans les copropriétés inscrites dans l'opération Mur|Mur1 a permis des diminutions significatives des besoins thermiques des bâtiments. Malheureusement, les installations de chauffage ont trop peu souvent été réglées en conséquence. Par ailleurs, les températures intérieures après isolation sont souvent en hausse ou déséquilibrées.

Depuis fin 2015 et jusqu'au deuxième trimestre 2016, quatre copropriétés en chauffage collectif bénéficient d'un accompagnement de l'ALEC pour les aider à optimiser leurs installations de chauffage. Cet accompagnement se déroule de la manière suivante :

- ▶ visite de l'installation de chauffage en présence d'un membre du conseil syndical et le cas échéant, de l'exploitant ;
- ▶ mesures de températures intérieures par le biais d'une instrumentation temporaire ;
- ▶ échanges avec l'exploitant et le conseil syndical sur les conditions d'exploitation actuelles ;
- ▶ analyse des questionnaires envoyés aux copropriétaires ;
- ▶ formulation de préconisations personnalisées sur des actions de débouage/équilibre du réseau, la redéfinition des paramètres de régulation, des puissances souscrites et des objectifs de performances (contrats à intéressement).

Plateforme rénovation Mur|Mur2

Tout au long de l'année 2015, l'ALEC s'est mobilisée pour participer, aux côtés de Grenoble-Alpes Métropole, à la préparation de la future plateforme de rénovation Mur|Mur2, suite de l'opération Mur|Mur1. L'ALEC a ainsi contribué à différents chantiers complémentaires.

Le travail sur les référentiels techniques et les parcours de services

C'est sur la base d'une proposition de référentiel technique fourni par l'ALEC et à partir du retour d'expérience de Mur|Mur1, que Grenoble-Alpes Métropole a recruté une équipe pluridisciplinaire (bureau d'études + architecte) afin de l'aider à définir les référentiels de la plateforme Mur|Mur2.

Ceux-ci sont au nombre de trois :

- ▶ un référentiel copropriétés 45-75,
- ▶ un référentiel maisons individuelles,
- ▶ un référentiel « autres copropriétés ».

Dans la continuité de ces référentiels, différents parcours de services ont été imaginés pour les trois cibles.

- Un parcours de services « copropriétés 45-75 » qui s'inspire du parcours proposé dans le cadre de Mur|Mur1. Cependant, une plus forte implication de la copropriété est attendue au démarrage et la phase de « mobilisation » est avancée et renforcée avec plusieurs actions nouvelles conduites par l'ALEC avant le vote du maître d'œuvre.
- Un parcours de services pour les maisons individuelles. Ce sont en fait trois parcours différents qui pourront être proposés aux propriétaires, en fonction de leur niveau d'ambition en matière de rénovation : un poste de travaux, rénovation partielle ou rénovation globale. L'objectif était d'arriver à définir des actions d'accompagnement adaptées aux besoins, proposant une réelle amélioration du service Espace Info Énergie actuel, tout en limitant le temps passé par l'ALEC. La cible maisons individuelles est une cible nouvelle où les « règles du jeu » étaient entièrement à définir.

Le parcours de services « autre copropriétés » demeure à l'état de projet et reste à préciser en 2016.

Le monitoring des consommations et la régulation active

Afin d'améliorer les conditions d'évaluation des performances après travaux, de permettre aux copropriétés de disposer d'outils de suivi facilitant l'optimisation de leurs installations thermiques, Grenoble-Alpes Métropole souhaite développer un volet complémentaire à Mur|Mur1 relatif au monitoring et à la régulation active.

L'ALEC a participé à la rédaction d'un cahier des charges pour aider Grenoble-Alpes Métropole à recruter un maître d'œuvre, afin de définir les solutions à déployer pour chaque profil de bâtiments (copropriétés en chauffage collectif ou individuel). Elle a aussi cherché à rationaliser certaines propositions afin de limiter les coûts d'instrumentation.

Le montage des partenariats

L'ALEC a contribué au « recrutement » des groupements d'entreprises labellisés pour le volet maisons individuelles de la future plateforme (rédaction de l'Appel à Manifestation d'Intérêt, analyse des dossiers de candidatures, échanges avec les chambres consulaires et fédérations du bâtiment).

En parallèle, l'agence a également mobilisé les bureaux d'études thermiques pour mener à la conclusion, à terme, d'un partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, portant sur la réalisation d'audits énergétiques en maisons individuelles.

De manière complémentaire, l'ALEC a également eu l'occasion de prendre contact et d'échanger avec plusieurs acteurs de la formation du BTP, afin d'initier un état des lieux de l'offre de formation existante et de commencer à identifier quelques pistes de partenariat permettant de renforcer cette offre dans certains domaines.

Le conseil aux propriétaires de maisons individuelles

Pour identifier les potentiels porteurs de projets de rénovation en maison individuelle, Grenoble-Alpes Métropole a mis en place un partenariat avec La Poste et l'ADEME, permettant grâce au travail des facteurs, de questionner au maximum 10 000 propriétaires de maisons individuelles sur leurs projets de rénovation et leurs besoins d'accompagnement, et de communiquer sur la future plateforme Mur|Mur2.

Cette opération, prévue au printemps 2016, permettra à l'ALEC de disposer d'un fichier de contacts intéressés par un projet de rénovation de leur logement.

Les actions collectives de mobilisation des acteurs de la copropriété

L'ALEC a délivré une formation de deux demi-journées à destination des syndicats qui a concerné 10 salariés de l'agence Oralia de Grenoble. La première demi-journée a été dédiée au cadre réglementaire de la rénovation énergétique des copropriétés (audit énergétique et Diagnostic de Performance énergétique collectif, individualisation des frais de chauffage, tarifs réglementés du gaz, bornes de recharge des véhicules électriques et aides financières aux travaux). La seconde s'est concentrée sur les différentes étapes d'une démarche de rénovation énergétique dans une copropriété : bilan initial de copropriété (BIC) et bilan énergétique simplifié (BES), audit ou DPE, définition d'un programme de travaux, nomination de la maîtrise d'œuvre et enfin vote des travaux et suivi de leur réalisation.

Par ailleurs, un premier travail a été entrepris sur la formation en e-learning (site internet avec six modules d'auto-formation, en complément de réunions en présentiel), proposée aux conseillers syndicaux à partir de 2016 : appropriation de l'outil développé en 2012-13 par l'ALE du Grand Lyon, pour une adaptation ultérieure.

LES PROJETS EUROPÉENS

EMPOWERING

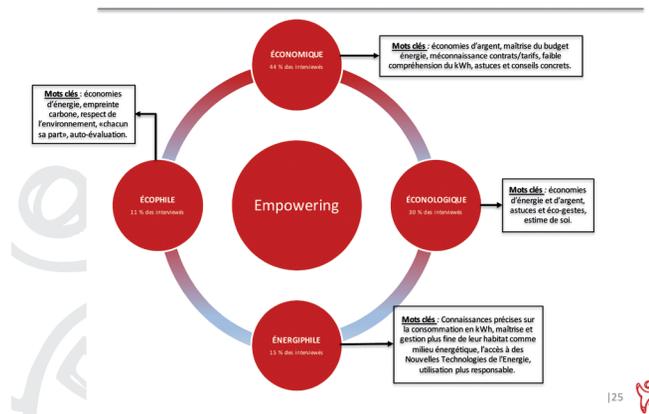
L'ALEC, en partenariat avec Gaz Électricité de Grenoble (GEG) et l'association HESPUL, participe au projet européen EMPOWERING, sur la période 2013-2016. Il a pour objectif principal de faire tester à un grand nombre de consommateurs européens des outils, services et informations pour les aider à mieux comprendre leurs factures d'énergie et mieux maîtriser leurs consommations.

Ces outils prennent la forme de graphiques présentant aux clients des informations détaillées et personnalisées sur leurs consommations d'énergie : comparatifs, historiques, étiquettes énergie... Ils ont été proposés à 7500 clients grenoblois. Cette expérimentation est réalisée parallèlement dans trois autres territoires pilotes en Autriche, en Espagne et en Italie. Ce projet permet d'expérimenter la mise en place de tels outils sur un petit panel de clients, en testant à la fois les solutions techniques et les attentes et perceptions des consommateurs.

Dans le cadre de ce projet, en 2015 l'ALEC a participé à :

- ▶ l'étude sociologique sur les parcours énergétiques des clients grenoblois par profils (étude quantitative et qualitative, réalisée avec Stéphane Labranche, expert en sociologie),
- ▶ l'accompagnement et le support à l'utilisation des outils pour les clients de GEG, en particulier par la réalisation d'un film tutoriel présentant les outils et leur rôle dans la démarche de changement de comportement,
- ▶ l'évaluation des outils (lisibilité, intérêt) et leur amélioration continue via l'administration de questionnaires en ligne, en particulier sur les nouveaux services « gaz »,
- ▶ la valorisation du projet lors des Assises de l'énergie à Bordeaux, des Journées Internationales de Sociologie de l'Énergie à Tours, ou encore en rédigeant des fiches de bonnes pratiques pour le réseau RESOLIS.

Logiques d'action à l'œuvre



Présentation du projet Empowering aux Journées Internationales de Sociologie de l'Énergie à Tours

LEAF

Low Energy Apartments Futures (LEAF) est un projet européen qui s'est déroulé de 2013 à 2015. Son objectif était de développer et tester des outils et méthodes d'accompagnement des ménages vivant en copropriétés, dans leurs démarches de rénovation énergétique de leurs bâtiments. Il a regroupé des organismes de six pays : Allemagne, Autriche, France, Hongrie, Royaume-Uni et Suède. En France, quatre Agences Locales de l'Énergie (et du Climat) ayant déjà une certaine pratique en la matière (Lyon, Saint-Étienne, Montpellier et Grenoble) ont participé à ce projet. Chacune a accompagné une (ou deux) copropriétés constituant leur « terrain d'expérimentation » à l'aide d'outils et méthodes ayant déjà fait leurs preuves, dans le but de les mettre à jour, les tester et les affiner.



1ère page du guide LEAF

Cet accompagnement concernait notamment la recherche des meilleures solutions techniques à déployer sur la copropriété ainsi que la manière de les mettre en œuvre et d'y faire adhérer l'ensemble de la copropriété.

Malheureusement, les deux copropriétés avec lesquelles l'ALEC a commencé un accompagnement n'ont pas donné suite aux propositions, faute de portage suffisant par les copropriétaires.

CITY-ZEN

Deux ans après son lancement effectif, l'ALEC fait son entrée dans l'ambitieux programme européen City-zen. Ambitieux du fait des objectifs des actions engagées : rénovation thermique de logements sociaux et de copropriétés, déploiement d'un monitoring territorial à grande échelle, expérimentation d'un réseau de chaleur innovant, mais aussi du fait des 8 M€ de subventions européennes attribuées au territoire métropolitain, grenoblois en particulier. L'objectif de ce projet européen qui se déroulera dans deux quartiers, Nieuw West à Amsterdam et Presqu'île à Grenoble, est de développer des méthodes et des outils de planification énergétique à destination des collectivités, aménageurs, exploitants, utilisateurs et habitants dans le but d'atteindre les objectifs du Plan Climat-Énergie européen : 40% de réduction des gaz à effet de serre, 27% d'énergie renouvelable dans le mix énergétique, 27% d'économie d'énergie.

En coordination avec les autres partenaires locaux, parmi lesquels la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole, GEG, ATOS ou la CCIAG, l'ALEC interviendra jusqu'en 2019 sur l'accompagnement des acteurs de terrain (locataires/habitants/utilisateurs) et sur le développement d'actions partenariales avec des professionnels (entreprises, syndicats, exploitants...).

Depuis la fin du projet Concerto, c'est le plus important projet européen auquel l'ALEC a l'opportunité de participer.



Presqu'île scientifique concernée par le projet City-zen



UN TRAVAIL EN RÉSEAU

L'ALEC est toujours en relation avec un certain nombre de réseaux et d'associations permettant de mutualiser les expériences, de bénéficier d'une expertise et d'une aide au montage de projet.

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Depuis deux ans, la plateforme départementale d'ingénierie territoriale permet de mieux coordonner les actions des différentes structures iséroises, travaillant sur :

- ▶ l'accompagnement des collectivités dans les domaines de l'urbanisme, l'aménagement, l'environnement, l'habitat ;
- ▶ le conseil aux particuliers sur l'amélioration de l'habitat ;
- ▶ l'observation territoriale.

Cette démarche regroupe dix organismes isérois : AURG, CAUE, Isère Aménagement, EPFL, PACT, H&D, ADIL, AEPI, AGEDEN et ALEC. L'ALEC est essentiellement investie sur les deux premiers champs de la plateforme. La coordination des acteurs du Point Rénovation Info Service (PRIS) en Isère se fait désormais dans ce cadre.



Journée du réseau IERA

AU NIVEAU RÉGIONAL

Le réseau IERA rassemble douze associations en Rhône-Alpes, assurant des missions similaires, pour l'information et le conseil au grand public (Espace INFO ENERGIE), et/ou l'accompagnement de démarches et projets favorisant l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Ce réseau permet d'avoir une intervention identique et coordonnée pour les missions communes aux différentes structures, de mutualiser les actions et les moyens, et de faciliter les échanges et la transmission d'informations avec l'ADEME et la Région.

En 2015, le travail commun s'est poursuivi et a notamment permis :

- ▶ de mutualiser la veille technique par un système de référents techniques thématiques répartis entre les associations. Ainsi, l'ALEC assure une veille technique sur la thématique « rénovation des bâtiments » (partagée avec l'ALE du Grand Lyon qui suit la thématique « bâtiments neufs ») et bénéficie des apports des autres structures de IERA sur d'autres sujets,
- ▶ d'échanger sur les pratiques professionnelles, à travers différents groupes de travail qui réunissent les chargés de communication, les responsables « Espace INFO ENERGIE », les référents « éco-consommation », les directeurs, les chargés de mission pour l'accompagnement technique des maîtres d'ouvrages professionnels...
- ▶ de coorganiser avec l'ADEME et la Région les journées techniques régionales (en 2015, l'ALEC a participé aux journées techniques régionales « bois énergie » et « production décentralisée d'électricité »).

AU NIVEAU NATIONAL

La Fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie, FLAME, regroupe une trentaine d'agences françaises. Elle a pour objectifs de représenter les agences auprès des instances nationales et européennes et de favoriser l'émergence de projets collectifs et les échanges entre agences.

La loi de transition énergétique sur la croissance verte, du 17 août 2015, reconnaît aux Agences locales de l'Énergie et du Climat la mission de « conduire des activités d'intérêt général favorisant, au niveau local, la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre » (article 192). Cette reconnaissance d'intérêt général constitue une grande avancée pour les ALEC qui apportent aux collectivités leur expertise au service de la mise en œuvre d'actions de transition durable des territoires. Dans un contexte de réorganisation territoriale, les ALEC constituent des outils techniques de proximité sur leur territoire d'intervention.

FLAME anime également des groupes de travail permettant de favoriser les échanges entre les agences sur différents sujets : plans climat air énergie, copropriétés, urbanisme et énergie, bois énergie... Dans ce cadre, l'ALEC s'est notamment investie dans la rédaction d'un guide intitulé « Réaliser des travaux d'économie d'énergie en copropriété » paru en avril 2016, mais également dans des propositions d'évolutions réglementaires pour faciliter les décisions de travaux de rénovation énergétiques en copropriété.



L'ALEC bénéficie, depuis de nombreuses années, de l'expertise d'**AMORCE** (association regroupant des municipalités et des professionnels dans les domaines de l'énergie et des déchets), au travers, par exemple, de groupes de travail sur des thèmes d'actualité : ouverture des marchés de l'énergie, certificats d'économies d'énergie, réseaux de chaleur... L'ALEC en est adhérente depuis 2011.



Enfin, 2015 marque l'adhésion de l'ALEC au **CLER**, le réseau pour la transition énergétique. Ce réseau qui fédère plus de 300 structures (associations, Espaces INFO ENERGIE, ONG, entreprises, bureaux d'études, collectivités, organismes publics...) a pour objectif de promouvoir les énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie, et, plus largement, la transition énergétique.



AU NIVEAU EUROPÉEN

Energy-Cities rassemble 150 autorités locales européennes et aide ses membres au montage de projets européens et au travail en réseau. Elle pilote au niveau européen et national un certain nombre d'actions auxquelles l'ALEC est (ou a été) associée localement : campagne Display, programmes REVE d'Avenir, groupe de travail sur les plans climats territoriaux. Elle dispense à ses membres une information précieuse sur les financements européens, les programmes en cours, et facilite la mise en relation de partenaires de différents pays, ainsi que l'échange de bonnes pratiques.



energycities

Pour la mise en œuvre de son programme d'actions, l'ALEC a reçu en 2015 le soutien financier de :
l'ADEME, la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, Grenoble-Alpes Métropole, le SMTC,
les communes de la Métropole, la SEM InnoVia,
la Commission Européenne,
ABSISE, ACTIS, la SDH, l'OPAC 38, PLURALIS.

Directrice de publication : Marie Filhol, Rédacteurs : Équipe de l'ALEC
Infographie : ALEC



ALEC

AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE
ET DU CLIMAT

MÉTROPOLE GRENOBLOISE

14 avenue Benoît Frachon
38400 Saint-Martin d'Hères
Tél : 04 76 00 19 09
www.alec-grenoble.org